

Réunion entre mairie, directeurs d'écoles, DDEN et représentants de parents des écoles maternelles et élémentaires du mercredi

13/05/2020

Point sur la situation à J-5 de la réouverture

Présence de

Daniel GUIRAUD, maire des Lilas

Lionel BENHAROUS, maire-adjoint chargé de l'éducation et des activités périscolaires

Madeline DA SILVA, maire adjointe chargée des affaires scolaires

Marie TROLLE, directrice de l'Education et de l'enfance

Nicole MARTEAU, responsable du service Education et temps de l'enfant à la mairie

DDEN (délégués départementaux de l'Education nationale) : Nathalie MANGIN et Michel BOISSET

Les directeurs et directrices de toutes les écoles (cf noms en bas de page)

Un représentant d'élève par école (cf noms en bas de page)

Rappel de la situation et l'enjeu de la réussite de l'ouverture de toutes les écoles lilasiennes. Il est essentiel que le protocole soit appliqué aussi bien sur les temps scolaires que périscolaires.

Série de mesures pour garantir la distanciation physique entre les parents, les enfants et les personnels présents dans l'école :

- Limitation de la capacité des établissements. Nombre d'enfants défini en fonction de chaque établissement.
- Réaménagement de toutes les salles : respect des 4m2 par enfant. Stockage du mobilier inutile.
- Neutralisation de la moitié des toilettes et lavabos
- Marquage au sol pour le respect de la distanciation à l'extérieur et à l'intérieur de l'école.
- Mise à disposition d'animateurs en support des enseignants s'ils le souhaitent

La mairie précise qu'il s'agit d'être le plus accueillants et bienveillants possibles avec les enfants (les enfants pourront jouer, ils ne seront pas mis dans des cercles dessinés dans les cours de récréation, comme vu sur certaines images).

Application des gestes barrières

- Formation des personnels de la ville aux gestes barrières
- Lavage des mains systématique des enfants avant/après la classe, le passage aux toilettes, le passage à la cantine et avant/après chaque récréation.
- Gel hydroalcoolique en grande quantité (positionné dans les endroits stratégiques de l'école sous contrôle d'un adulte)
- Port de masque, visière, gants, surblouse pour les personnels en contact avec les enfants (renouvellement du matériel autant que nécessaire)

- Présence de stocks de masques pédiatriques dans les écoles même si le port n'est pas obligatoire pour les enfants (et proscrit en maternelle)
- Les échanges de matériel devront être évités entre les enfants (chacun aura le sien, et il y aura une désinfection au minimum une fois par jour). Le matériel collectif ne sera pas utilisé (on pourra par exemple imaginer des vélos dans la cour, mais pas de ballons)

Nettoyage des locaux

Dans toutes les écoles des agents seront dédiés exclusivement aux tâches de ménage

- Ventilation régulière de l'ensemble des locaux
- Nettoyage toutes les heures des zones contact (rampes, poignées, jeux, etc...)
- Nettoyage et désinfection de tous les matériels
- Nettoyage des classes si utilisation par des groupes d'enfants différents

Empêcher le brassage des élèves

- Les enfants seront par groupe constitué par l'école
- Respect scrupuleux des groupes
- Groupe identique sur tous les temps de la journée (classe, cantine, récréation...)
- Mise en place de signalétique et de marquage au sol pour éviter les croisements
- Organisation d'arrivée et de sortie différentes en fonction des groupes
- Récréation : pas de mélange de groupes (avec soit des récréations successives, soit si les cours sont assez grandes, des lieux de récréation séparés)
-

Arrivées échelonnées des enfants

Matériel présent dans toutes les écoles :

- Mise à disposition de thermomètre frontal dans tous les établissements même si la prise de température des enfants qui se rendent à l'école doit être prise par les parents tous les jours avant de les déposer à l'école.

Il n'y aura pas d'attestation de prise de température demandée aux parents.

Communication

Pour établir le lien de confiance volonté de transparence.

Des flyers sont en cours d'élaboration pour les parents dont les enfants retournent dans les écoles pour expliquer les gestes barrières afin que les gestes barrières soient connus de tous.

Déroulement de la journée :

- Pas d'accueil du matin pour libérer un maximum d'animateurs sur les autres temps de la journée.
- Pause méridienne : taux d'encadrement renforcé
- Repas équilibré froid (sans porc) dans un premier temps pour que les personnels puissent renforcer les équipes de nettoyage.
- Strict respect des groupes définis par les enseignants.
- Pas d'étude surveillée afin d'éviter le brassage d'élèves
- Accueil du soir jusqu'à 18h en respectant les groupes d'élèves

Pour l'accueil du mercredi :

- Application des mêmes règles que pour les temps scolaires
- Les 20 et 27 mai, limitation de l'accueil aux enfants déjà présents la semaine à l'école
- Pas d'accueil au centre de loisirs
- Accueil en journée complète uniquement
- Accueil des élémentaires dans leurs écoles
- Accueil à Victor Hugo pour les maternelles de Victor Hugo et des Bruyères / accueil à Romain Rolland maternelle pour les maternelles de Romain Rolland et de Courcoux / accueil à Julie Daubié pour les maternelles de Julie Daubié et Calmette
- Accueil échelonné entre 8h et 9h30 le matin et les parents devront venir chercher les enfants en fin de la journée entre 16h et 18h, de façon échelonnée
- Aucun adulte ne sera accueilli dans les locaux

22 mai : pas d'accueil d'enfants, sauf pour les enfants de soignants et de personnels indispensables à la crise

L'élargissement des possibilités d'accueil le mercredi pourrait peut-être être possible début juin. Les deux premiers mercredis vont permettre de réfléchir à comment accueillir plus d'enfants. La mairie va voir s'il est possible d'élargir la capacité d'accueil, peut-être avec un protocole un peu plus contraignant (sur inscription, avec un nombre maximum d'enfants ou en rotation), si la situation sanitaire est suffisamment bonne pour l'envisager. A moins qu'un dispositif dérogatoire soit mis en place par le Ministre de l'Education et la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale), il n'est pas possible de créer des accueils « périscolaires » sur des temps scolaires.

Questions / réponses

⇒ Combien y aura-t-il d'élèves par groupe ?

Dans toutes les écoles élémentaires, des groupes de 10 élèves par niveau ont été constitués. En maternelle se sont des groupes de 5 enfants, dont le nombre varie d'une école à l'autre (en fonction notamment du nombre d'enseignants disponibles et des locaux).

Remarque de Mr Boisset qu'il est très difficile d'anticiper et qu'il faut appliquer strictement et correctement le protocole afin d'avoir une base de départ qui peut évoluer.

En fonction des demandes des familles et des enseignants présents, certaines écoles ne sont en mesure d'accueillir que des « ayants-droit » (enfants correspondant aux catégories prioritaires). D'autres peuvent aussi accueillir quelques enfants de familles volontaires, en effectif restreint et généralement en rotation, avec une montée en puissance espérée en juin.

⇒ **Qu'en est-il des enfants en situation de handicap ?**

A Waldeck Rousseau : Reprise de 3 enfants sur 9 en classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)

Romain Rolland élémentaire et Victor Hugo : pas de retour des AVS (auxiliaires de vie scolaire)

Les enfants porteurs de handicap ne peuvent être accueillis que s'ils sont en mesure de respecter le protocole sanitaire, si leur AVS revient et si leur famille est volontaire

⇒ **Est-ce qu'il est prévu de mettre en place des cellules psychologiques pour les enfants, les enseignants et les personnels communaux ?**

L'IEEN (Inspecteur de l'Éducation Nationale) a fait savoir que les psychologues affectés aux Lilas étaient mobilisés dans cette direction.

Les psychologues peuvent se rendre disponibles si besoin. En fonction des besoins il sera possible de faire appel à eux (identification de besoin par les enseignants)

⇒ En cas d'absence d'un enseignant en présentiel qu'est-il prévu ?

Plusieurs enseignants pourraient prendre la relève car présents pendant la journée dans l'école, si les effectifs d'enseignants le permettent. Situation variable d'une école à l'autre

⇒ **Y a-t-il des choses prévues par la mairie pour les enfants qui n'iront pas à l'école ? Offre culturelle ? Réouverture des parcs ?**

Étant en zone rouge, les parcs resteront fermés sur la commune.

Il va être demandé au Théâtre du Garde Chasse et au centre culturel de réfléchir à comment intensifier l'offre pour les enfants qui ne vont pas à l'école.

Mais il est rappelé que dans toute proposition il faut mesurer si on ne crée pas d'inégalités. La mairie rappelle qu'elle peut réaliser des impressions pour faciliter l'école à distance (un délai de traitement de 48h est nécessaire). L'école Paul Langevin a réalisé des impressions pendant le confinement pour les familles qui en avaient besoin, et continuera ce dispositif pour les enfants de cette école.

⇒ Qui délivrera les attestations nécessaires aux parents pour justifier la non reprise de leur enfant à l'école ?

Un modèle d'attestation a été fourni aux directeurs(trices) d'école par l'inspection. Les attestations seront donc délivrées par l'école. Ces dernières doivent faire l'objet d'une demande par mail auprès de l'école de son enfant.

⇒ **Si l'on constate qu'il y a de la place le mercredi pour le périscolaire est-ce qu'on pourrait accueillir d'autres enfants ?**

En fonction de la capacité d'accueil et du nombre de personnels mobilisable cela pourrait être envisagé mais pas avant début juin. Un groupe « à part » pourrait se créer avec un système de préinscription.

⇒ **Quand sera-t-on en mesure de communiquer aux parents pour la suite ?**

Il faut attendre les résultats de la première phase pour penser à ce qui va se passer en deuxième phase. Nous sommes actuellement dans une incertitude absolue. La mairie et les écoles ne peuvent pas donner d'informations maintenant pour juin. Eux-mêmes ont les informations au dernier moment. C'est la particularité de cette crise.

⇒ **Comment vont-être distribués les masques pédiatriques ?**

La mairie a prévu de donner des masques pédiatriques aux familles. Pour les enfants de maternelle, il n'y aura pas de masques à l'école, mais les familles pourront les utiliser hors du temps scolaire. En élémentaire, ils pourront être utilisés hors du temps scolaire. Il pourrait y avoir une distribution échelonnée par école pour éviter les attroupements.

⇒ **Serait-il possible de proposer des paniers repas pour les enfants qui n'iraient pas à l'école ?**

La mairie souligne qu'il est très compliqué de faire des dons de denrées périssables. La mairie rappelle que les familles au quotient familial le plus bas ont été contactées et que des chèques alimentaires ont été distribués. Les écoles ont aussi aidé à identifier certaines familles dans le besoin, via entre autre « l'épicerie solidaire » montée par le directeur de l'école Paul Langevin Mr Gambini pendant le confinement.

⇒ **Comment va être organisé le distanciel ?**

Selon l'inspection, les enseignants en présentiel ne sont pas tenus d'assurer le distanciel mais beaucoup d'enseignants semblent attaché à maintenir le lien avec leur classe.

Il est pour beaucoup important de garder le mêmes interlocuteurs.

L'organisation diffère cependant d'une école à l'autre.

La mutualisation par niveau est envisagée dans certaines écoles ainsi que la mutualisation des ressources.

A Romain Rolland maternelle, il y aura une mutualisation des ressources. A Romain Rolland Élémentaire, les enseignants ont fait le choix de continuer à faire le distanciel de leur classe.

⇒ **Y a-t-il les équipements nécessaires pour assurer le distanciel dans les écoles ?**

Oui même s'il peut y avoir de temps en temps des soucis de connexion.

⇒ **A-t-on identifié beaucoup de familles qui n'auraient donné aucune nouvelle ?**

Une moyenne de 2 /3 familles par école ont été identifiées. Pour raccrocher ces familles de nombreuses relances téléphoniques sont réalisées.

Réunion en présence de :

- Daniel Guiraud, maire des Lilas
- Lionel Benharous, maire-adjoint chargé de l'éducation et des activités périscolaires
- Madeline Da Silva, maire adjointe chargée des affaires scolaires
- Nicole Marteau, responsable du service Education et temps de l'enfant à la mairie
- Marie Trollé, directrice de l'Education et de l'enfance
- Thomas Boquillon, directeur général des services de la ville des Lilas
- Nathalie Mangin, DDEN
- Michel Boisset, DDEN
- Alice Jacques, directrice de l'école maternelle Romain Rolland
- Corinne Toubiana, directrice de l'école maternelle Julie Daubié
- Dominique-Marie Markart, directrice de l'école maternelle des Bruyères
- Tyfenn Dagorn, directrice par interim de l'école maternelle Calmette
- Pascale Costet, directrice de l'école Victor Hugo
- Véronique Assouline, directrice de l'école élémentaire Romain Rolland
- Pierre Gambini, directeur de l'école Paul Langevin
- Isabelle Aboulkheir, directrice de l'école Waldeck-Rousseau
- Sophie Laubie pour FCPE Romain Rolland maternelle
- Virginie Thomas pour les parents indépendants Romain Rolland Elémentaire
- Marjorie Mazars pour FCPE Paul Langevin
- Simon Bernstein pour FCPE et parents indépendants Julie Daubié
- Marie-Charlotte Govin pour FCPE Courcoux
- Sophie Esposito pour FCPE Waldeck Rousseau
- Sylvia Meynard pour FCPE Calmette
- Stéphanie Lelong pour FCPE Victor Hugo
- Laetitia Loiseau-Martineau pour FCPE Les Bruyères
- Emilie Judith pour UCL FCPE Les Lilas